



VIOLENCES ? pour qui ? pour quoi ?

Vendredi 29 avril est venu témoigner à Limoges Mickaël Wamen, l'un des 8 salariés de l'usine Goodyear d'Amiens condamné à 24 mois de prison (dont 9 ferme) et 5 ans de mise à l'épreuve. Un Homme Debout malgré les épreuves, une Conscience et une Vision !

A été rappelé à la fin de son témoignage difficile à retranscrire (cherchez sur Internet ses interviews), un extrait de texte de Jean Jaurès datant de 1906 : *Ah ! Messieurs, quand on fait le bilan des grèves, quand on fait le bilan des conflits sociaux on oublie étrangement l'opposition de sens qui est dans les mêmes mots pour la classe patronale et pour la classe ouvrière. Ah ! les conditions de la lutte sont terriblement difficiles pour les ouvriers ! La violence, pour eux, c'est chose visible ... la violence c'est chose grossière ... palpable, saisissable chez les ouvriers : un geste de menace, il est vu, il est retenu. Une démarche d'intimidation est saisie, constatée, traînée devant les juges. Le propre de l'action ouvrière, dans ce conflit, lorsqu'elle s'exagère, lorsqu'elle s'exaspère, c'est de procéder, en effet, par la brutalité visible et saisissable des actes. Ah ! Le patronat n'a pas besoin, lui, pour exercer une action violente, de gestes désordonnés et de paroles tumultueuses ! Quelques hommes se rassemblent, à huis clos, dans la sécurité, dans l'intimité d'un conseil*

d'administration, et à quelques-uns, sans violence, sans gestes désordonnés, sans éclat de voix, comme des diplomates causant autour du tapis vert, ils décident que le salaire raisonnable sera refusé aux ouvriers ; ils décident que les ouvriers qui continueront la lutte seront exclus, seront chassés, seront désignés par des marques imperceptibles, mais connues des autres patrons, à l'universelle vindicte patronale. Cela ne fait pas de bruit ; c'est le travail meurtrier de la machine qui, dans son engrenage, dans ses laminoirs, dans ses courroies, a pris l'homme palpitant et criant ; la machine ne grince même pas et c'est en silence qu'elle le broie. [...]

Et dans la série des commentaires sur les manifestations en cours, en voici un : « *Quand je vois toute cette violence policière je me demande quand Hollande, Cazeneuve et Valls vont-ils envoyer l'armée comme pour les événements de mai 1968 où De Gaulle était prêt à le faire? et comme ces trois lascars n'ont aucune limite, ça va devenir très vite la "chienlit". Nous allons connaître dans peu de temps la photocopie de "Tian'anmen" s'ils ne se calment pas et s'ils ne font pas preuve de sagesse, de modération et de discernement.* »

MV et JPC

Manif contre la ferme-usine de 1400 veaux en Creuse

Le samedi 26 Mars dernier, Attac 23 et 87 ont participé à une manifestation festive à Guéret contre le centre d'engraissement des 1400 veaux de St Martial le Vieux (près de La Courtine). Ce projet n'ayant plus rien à voir avec l'agriculture familiale et locale au sens où nous l'entendons et la défendons, cette "usine à viande" correspond bien à des méthodes d'élevage industriel, n'a pas de sens, ne bénéficie d'aucune garantie de viabilité en terme économiques, et encore moins en terme d'emplois pour les quelques malheureux exploitants qui se sont laissés embarquer dans cette galère sans avenir et qui les mène droit à leur perte vu qu'ils ne "contrôleront" plus aucun paramètres d'un bout à l'autre de la chaîne de production depuis la fourniture des veaux jusqu'à

l'abattage, en passant par l'alimentation animale: Ce que nous dénonçons haut et fort c'est que ce projet agro-industriel inutile n'aurait pu voir le jour sans apport conséquent d'argent public avec la complicité (ou la naïveté) de "certains" élus régionaux qui ont votés les subventions et aides ou certains administrateurs du PNR, ayant avalisé ce projet qui ne relève absolument pas de l'intérêt général, qui plus est édifié sur le territoire d'un Parc Naturel Régional ... sans l'assentiment général auprès des populations, de certains élus locaux mal informés, des citoyens ou de l'ensemble du monde agricole local ! L'étude des répercussions environnementales si ce projet venait à voir le jour, n'ont pas été étudiées ni évaluées à la hauteur où elles auraient dû l'être et nous sommes plus que

sceptiques sur les risques sanitaires, comme de pollutions à venir et des nuisances engendrées par ce type d'élevage intensif.

Nous avons pu sur nos stands lors de cette manifestation informer et échanger avec la population et les divers participants, de manière mutuelle et fort enrichissante sur les dérives de l'industrialisation de l'agriculture, l'accaparement et le bétonnage de terres agricoles nourricières (11 Ha), la relocalisation des productions, l'autosuffisance alimentaire locale à travers les circuits courts de la vente directe et les Amap, mais aussi sur les pratiques agricoles vertueuses à visage humain où les consommateurs comme les paysans se sentent mieux reconnus dans leurs pratiques et comportements respectueux de leur santé, la préservation des milieux naturels et de l'environnement et surtout la reconnaissance par une plus juste rémunération du travail consenti par les producteurs! Une brève "prise de parole" nous a même été consenti sur le podium, mais nous n'étions pas venus ici pour parler de nous ni monopoliser cette manifestation, seulement essayer de faire passer le message collectivement! A chaque occasion possible, dans les débats, réunions, rencontres avec des élus, auprès des populations nous avons avancé des propositions "Alternatives", des solutions innovantes, beaucoup plus durables et pérennes. Si cette action contre le Centre d'engraissement de St Martial était initiée à l'appel de l'Oéda dont la revendication principale relève bien de la souffrance et du bien être animal, ceci ne nous pas empêché d'aborder ce sujet en présentant et expliquant ce à quoi correspondait le futur "Pôle Viande Local" de Bourgneuf porté par une cinquantaine de paysans locaux (soutenus par la Confédération Paysanne) et que nous étions également soucieux du respect de la condition animale dans son ensemble de la naissance à l'abattage et que la souffrance animale faisait aussi partie intégrante de nos préoccupations et de nos argumentations concernant les filières d'élevage actuelles, afin de ne pas tomber dans la

stigmatisation de la profession ou de l'ensemble de la filière, même si des abus ou atrocités (ce que nous condamnons avec la plus grande fermeté) ont pu être constatées ou dénoncées dans divers abattoirs aux pratiques "indignes". Un pique-nique collectif et l'ambiance festive de cette manifestation ont apportés une nouvelle note "bucolique" dans la forme de luttes, avec la présence du tracteur de Chantal, décoré aux couleurs des Comités de Défense et de Soutien à la lutte contre Notre Dame Des Landes (ZAD 23 et 87) de "Rosalie" la dévouée vache militante d'Attac 87, du troupeau de "caddies-veaux" d'Attac 23 et des diverses participations et accoutrements des participantes et participants percussionnistes dont les Amis de la Conf' Limousin, Le Collectif "Mille Voix - Novissen Creuse", Le Collectif "Stop-Mines 23" (contre les mines d'Or), Les Amis de la Terre et des membres d'Alternatiba Limousin, tous acteurs "convergençs" contre les Grands Projets Inutiles Imposés (GPII) mais surtout nuisibles, très souvent portés par des groupes monopolistiques agro-industriels (ou des lobbies) tel Jean Rozé du groupe "Intermarché" porteur du projet de "l'usine à viande" de St Martial: Cette manif nous donnait une belle occasion de faire "transhumer" notre caravane revendicative jusqu'aux portes de l'Intermarché de Guéret où nous avons fait un effet bœuf en interpellant, informant et échangeant avec la clientèle sur la problématique des circuits de distributions et les filières bovines, s'en est suivie une discussion "interactive" avec la gérante du supermarché (*surprise quand-même et peu habituée à ce genre de démarche...*) qui a eu la courtoisie de nous recevoir et de nous écouter: Un petit passage discret des "poulets locaux" venus s'informer de cette "agitation", nous permettait de se quitter joyeusement après cette journée fraternelle riche en événements en se donnant rendez-vous pour une prochaine fois au milieu des champs ou.....sur les barricades!

Jipé "deux i"

BLANCHIR LES LEGUMES, BLANCHIR L'ARGENT !

La finance est une plante d'ombre, elle est comme les endives ou les asperges, elle se développe à l'abri des regards (d'ailleurs ne parle-t-on page de « shadow banking » pour parler de tout le secteur de la finance qui essaye d'échapper au contrôle des États: de

l'optimisation fiscale au « blanchiment d'argent »).

Et las, voilà que les journalistes se mettent eux aussi à déterrer des affaires bien embarrassantes qui ont fait l'actualité de ce mois d'avril: les « Panama Papers » (les fuites sur les clients du cabinet Mossack Fonseca

spécialisé dans la création de « sociétés off shore) et le procès d'Antoine Deltour (nous en avons parlé dans le précédent numéro). Ces journalistes ce sont ceux qui sont regroupés dans le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ) qui regroupe plus de 100 médias dans 76 pays différents (pour la France, ce sont Le Monde, Cash Investigation).

Nous n'allons pas reprendre ici ce que vous avez pu trouver dans la presse à propos de ces révélations, nous allons insister sur quelques points que la presse ne cherche pas à mettre en avant.

Commençons par les révélations de l'enquête des « Panama Papers » : Savez-vous que Experta Corporate & Trust Management, un cabinet de conseil fiscal pour particuliers, était parmi toutes les filiales de banque le plus gros client mondial de Mossack Fonseca, celui qui avait commandé à celui-ci le plus grand nombre (plus de 1600) de sociétés offshore ? Et Experta Corporate and Trust Services est une filiale de .. Dexia, basée au ... Luxembourg (1). Dexia est cité plus de 30 000 fois dans les listings des « Panama papers ». Rappelons ce qu'est Dexia en revenant sur les épisodes précédents pour ceux qui n'auraient pas suivis notre feuilleton financier sur « les fameux prêts structurés ».

En 1987 le Crédit local de France (société anonyme à caractère commercial,) est créé pour remplacer la CAECL (Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales), établissement public administratif, géré par la Caisse des dépôts. et consignations .Le Crédit local de France est introduit en bourse et se lance dans la finance internationale. En 1996, l'alliance entre le Crédit communal de Belgique et le Crédit local de France, donne naissance à Dexia. Ainsi une institution chargée d'une mission de service public sous prétexte d'aller collecter des fonds privées pour financer les investissements des collectivités locales • françaises et belges s'est peu à peu financiarisée oubliant ses missions premières. • Après la crise bancaire de 2008, Dexia a bénéficié d'une aide de 6,4 milliards d'euros de la part des États belge, luxembourgeois et français et d'une garantie financière avant de faire faillite début 2013 du fait de ses activités spéculatives. Ainsi, comme le dit Patrick Saurin • « dans le même temps où les États mettaient à disposition de Dexia l'argent provenant des impôts payés par leur population, cette banque

aidait de riches contribuables à frauder et à priver les États de ressources fiscales. »(2) . Mais avant de faire faillite Dexia a « fourgué » des « prêts toxiques » appelés poliment « prêts structurés » à plus de 5000 collectivités publiques .Les taux de ces emprunts ont aujourd'hui explosé et, pour éviter des taux d'intérêt supérieurs à 20 ou 25 % des centaines de collectivités ont décidé de sortir de ces emprunts mais en payant d'énormes indemnités de remboursement anticipé (IRA). Ces IRA sont élevées parce que les banques pour se protéger des risques d'évolutions négatives ont acheté auprès d'une autre institution financière, « un produit dérivé dit swap, qui fonctionne comme une assurance la protégeant contre les fluctuations du taux de change » (3), produit lui même objet de spéculation. Ainsi la banque fait payer au prix fort le risque qu'elle est censée assumer .Si Dexia et ses dirigeants sont responsables, les élus ont aussi leur part de responsabilité comme le note le rapport (3) : « Votre rapporteur se félicite que les pouvoirs publics aient enfin pris la mesure du désastre des emprunts toxiques. Cependant, il paraît désormais évident que le coût supporté par l'État sera bien supérieur de ce qu'il aurait pu être si le problème avait été pris en compte à sa juste mesure dès 2008. »

Ainsi «Si l'on tient compte des crédits antérieurement désensibilisés, le sinistre de Dexia aura donc coûté à ce stade – et sous réserve de nouveaux événements pouvant affecter, dans un sens comme dans l'autre, les emprunts toxiques et le reste du portefeuille de Dexia Crédit Local – environ 13 milliards d'euros aux contribuables français. »page 8 (3) Nous ne pouvons que rejoindre les indignations de Patrick Saurin :

« Est-il légitime et moral aujourd'hui de faire supporter par la population le coût des agissements coupables de Dexia ?

Est-il acceptable de payer sans sourciller des indemnités colossales qui représentent souvent plus du double du capital restant dû de l'emprunt ?

Est-il normal d'accepter de payer de telles indemnités sachant qu'elles concernent des prêts illégaux, car les banques n'ont pas le droit de faire souscrire aux collectivités des emprunts spéculatifs ?

Est-il responsable pour des élus de verser l'argent des impôts des contribuables à

une banque impliquée dans un scandale de fraude et d'évasion fiscales ? » (2)

Rendez vous pour le prochain épisode où nous vous parlerons du procès d'Antoine Deltour où des militants d'ATTAC sont présents. En attendant trois petites anecdotes savoureuses lors des deux premiers jours de ce procès :

Lors de de l'audit interne de PwC Luxembourg, mené par Anita Bouvy en avril 2012 pour trouver l'origine des fuites, celle-ci a découvert « une particularité Microsoft ». A savoir qu'une fois scannés, les documents confidentiels atterrissaient dans un dossier ouvert à tous, avant d'être transférés dans le dossier ultra sécurisé où ils étaient archivés. Une simple recherche par mots-clés sur le serveur informatique où ils étaient conservés suffisait à les faire apparaître, parmi d'autres fichiers banals. Même les champions de la dissimulation ont leurs petites faiblesses, merci pour une fois Microsoft.

Cette même Anita Bouvy a reconnu bien naïvement devant le tribunal : « On voyait qu'il (=Antoine Deltour) était contre les paradis fiscaux », oubliant que le Luxembourg a toujours catégoriquement rejeté cette étiquette...

Et enfin si vous êtes convoqué par la justice de votre pays, comment s'y soustraire ? Soit vous avez la solution Marius Kohl, ancien responsable chargé de valider les « rulings » (accords entre le fisc luxembourgeois et les multi-nationales) : être en arrêt maladie le temps du procès ! Soit vous avez la solution Guy Heintz, patron de « l'administration des contributions directes » : « trois textes légaux m'empêchent de répondre », définissant le secret professionnel, le secret fiscal, et le devoir de réserve des fonctionnaires.

Bon courage à nos trois accusés : Raphaël Halet, Edouard Perrin et Antoine Deltour pour la suite de ce procès.

JPB

(1) « LE MONDE ECONOMIE » 16.04.2016 Jean-Pierre Stroobants (Bruxelles, Correspondant)

<http://www.lemonde.fr/panama-papers/article/2016/04/16/dexia-la-banque-sauvee-de-la-crise-en-pincait-pourloffshore>

(2) Blog de Patrick Saurin du 16_04_2016

<https://blogs.mediapart.fr/patrick-saurin/blog/180416/ne-laissons-pas-les-elus-locaux-sponsoriser-une-banque-delinquante-avec-nos-impots>

(3) Rapport d'information sur la société de financement local (SFIL) n° 58 du 14 octobre 2015 fait par Mr Maurice Vincent, sénateur, <http://www.senat.fr/rap/r15-058/r15-0581.pdf>,

PROGRAMMATION CINEMATOGRAPHIQUE A VENIR

Projection du film « En quête de sens », 14 juin, 20h, au Lido à Limoges Ce film est l'histoire de deux amis d'enfance qui ont décidé de tout quitter pour aller questionner la marche du monde. Leur voyage initiatique sur plusieurs continents est une invitation à reconsidérer notre rapport à la nature, au bonheur et au sens de la vie...

Ce film lance en partenariat avec le Lido une programmation d'un film/débat par mois (démarrage en septembre), dans le cadre de séances éco-citoyennes, qui ont pour objectif de nous interroger sur le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui, sur le monde dans lequel nous voudrions vivre demain. Les thématiques majeures y seront abordées, des grands problèmes de société tels que la démocratie, le travail, la finance, à notre vie quotidienne comme par exemple l'alimentation, en passant par les choix énergétiques, l'habitat, les monnaies locales, etc

Sommaire	Page
VIOLENCES ? pour qui ? pour quoi ?	1
Manif contre la ferme-usine de 1400 veaux en Creuse	1
BLANCHIR LES LEGUMES, BLANCHIR L'ARGENT !	2
PROGRAMMATION CINEMATOGRAPHIQUE A VENIR	4

ENCARTS : Panier du militant - Flyer

Adhésion – ré-adhésion - Abonnement

Si vous recevez ce bulletin, c'est que vous êtes adhérent d'Attac ou sympathisant ... Vérifiez sur l'étiquette de l'enveloppe votre dernière date d'adhésion ou d'abonnement. Et n'hésitez pas à renouveler votre abonnement et/ou votre adhésion si vous n'êtes pas à jour ! Merci d'avance. Le trésorier !

ATTAC LIMOUSIN - INFOS ET ACTIONS – Bulletin des comités locaux de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne de l'Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne. Imprimé par ATTAC 87, Maison des Droits de l'Homme, 37 rue Frédéric Mistral 87100 Limoges. N°ISSN : 2102-0833 , CPPAP : 1006 G 86005. Directeur de la Publication : Jean-Pierre Clause Tél 05 55 01 28 69 ; E-mail : attac87@attac.org. Site Internet : <http://www.attac.org> ou <http://www.local.attac.org/attac87> - Ce n° est tiré à environ 400 exemplaires. Les articles publiés dans ce bulletin n'engagent que leurs auteurs !